



COORDONNER LES RÉPONSES POLITIQUES À LA CRISE ALIMENTAIRE MONDIALE (PROJET DE CONCLUSIONS)

QUESTIONS À PORTER À L'ATTENTION DE LA COMMISSION

Les déclarations liminaires sont prononcées par : [.....] Les déclarations sont disponibles en tant que documents d'information du CSA à l'adresse [...].

Le Comité :

- a) Se félicite de la collaboration entre la FAO, le FIDA, l'UNICEF, le PAM et l'OMS autour du rapport 2022 sur l'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde (SOFI) ;
- b) Considère une présentation faite par [xx] ;
- c) Exprime sa profonde inquiétude face à la crise actuelle de la sécurité alimentaire mondiale, notamment sur :
 - i. l'état actuel de l'insécurité alimentaire dans le monde, avec une estimation de 702 à 828 millions de personnes touchées par la faim dans le monde en 2021, soit environ 150 millions de plus depuis l'apparition de la pandémie de COVID-19 ;
 - ii. Selon les projections, près de 670 millions de personnes seront encore confrontées à la faim en 2030, soit 8 % de la population mondiale, ce qui correspond à la situation de 2015, année du lancement de l'Agenda 2030 ;
 - iii. Les près de 3,1 milliards de personnes qui n'avaient pas les moyens d'avoir une alimentation saine en 2020, soit 112 millions de personnes de plus qu'en 2019 ;
 - iv. [Les estimations de 22 % d'enfants de moins de cinq ans souffrant d'un retard de croissance, d'émaciation (6,7 %) et de surpoids (5,7 %) en 2020 ; ainsi que les estimations de 571 millions de femmes (près d'une femme sur trois âgée de 15 à 49 ans) touchées par l'anémie en 2019 ;].
 - v. L'impact sur la sécurité alimentaire mondiale de la guerre [d'agression de la Russie] [en] Ukraine et de l'intensification des conflits existants, des extrêmes climatiques, des chocs économiques et des inégalités croissantes, [des sanctions économiques] en tant que moteurs majeurs de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition, [qui touchent de manière disproportionnée les pauvres, les personnes handicapées, les femmes, les jeunes, les personnes âgées et les enfants, ainsi que les personnes vivant dans des situations vulnérables,] exacerbant les besoins humanitaires et augmentant le risque de famine dans le monde ; la flambée des prix internationaux des produits alimentaires de base ; la hausse des prix des engrais et les pénuries causées par les perturbations de la chaîne d'approvisionnement, qui affectent le rendement des cultures et menacent la productivité et la production agricoles futures ; la hausse des prix de l'énergie et des carburants, qui



Coordonner les réponses politiques à la crise alimentaire mondiale

[BurAG/2022/09/26/01a](#)

augmente les prix des produits alimentaires de base, réduit la marge de manœuvre budgétaire et entraîne des risques de surendettement ;

- vi. L'impact de la crise de la sécurité alimentaire sur l'assistance fournie par les agences humanitaires des Nations Unies.

d) Accueil :

- i. La résolution 76/264 de l'Assemblée générale des Nations unies, intitulée "*État de l'insécurité alimentaire mondiale*" (A/RES/76/264), qui appelle.. :
 - la communauté internationale à placer la sécurité alimentaire mondiale en tête de leurs agendas et à soutenir les efforts multilatéraux pour trouver des solutions abordables à la crise ;

[Les États membres doivent rester déterminés à continuer de mettre l'accent sur la transformation durable du système agroalimentaire mondial, en vue de mettre en place un système mondial capable de fournir des aliments suffisants, sûrs, abordables et nutritifs et des régimes alimentaires sains à l'ensemble de la population et de fournir des emplois et des revenus, en particulier dans les zones rurales, tout en respectant pleinement les limites de la planète, conformément à l'agenda 2030 ;].
- ii. La détermination de la communauté internationale à faire face à la crise mondiale de la sécurité alimentaire sur la base de l'unité, de la solidarité et d'une coopération multilatérale renouvelée, en reconnaissant le rôle fondamental du système des Nations Unies pour catalyser et coordonner une réponse mondiale globale, sous la direction du Secrétaire général ;
- iii. L'inclusion régulière de questions de fond sur les incidences des [conflits, y compris] la guerre en Ukraine sur la sécurité alimentaire mondiale dans les ordres du jour des réunions du Bureau et du Groupe consultatif, ainsi que l'engagement du Président du CSA, du Groupe d'experts de haut niveau, du Secrétariat et des organes autonomes. les mécanismes du CSA au sein du groupe de réponse aux crises mondiales du Secrétaire général des Nations unies sur l'alimentation, l'énergie et les finances ;
- iv. L'événement spécial de haut niveau organisé conjointement le 18 juillet 2022 au siège des Nations unies à New York par le président de l'Assemblée générale (PGA) et le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA), intitulé "Il est temps d'agir ensemble : Coordonner les réponses politiques mondiales à la crise alimentaire mondiale" soutenu par - et à l'appui - du Groupe de réponse à la crise mondiale du Secrétaire général des Nations unies sur l'alimentation, l'énergie et les finances ;
- d) Prend acte du résumé des coprésidents [numéro de document inf. à insérer] de l'événement spécial de haut niveau en tant que contribution à la discussion en plénière.
- e) Appelle à renforcer les réponses politiques mondiales coordonnées aux multiples dimensions de la crise alimentaire mondiale. [Convient d'établir un groupe de travail du CSA sur le suivi de la crise alimentaire, en tant que contribution aux réponses politiques mondiales coordonnées, afin d'aider les membres et les participants à suivre la crise actuelle, à partager les réponses et à prévenir et traiter les crises futures]. g) Prend note des commentaires suivants fournis en plénière :
- [.....]



Coordonner les réponses politiques à la crise alimentaire mondiale

BurAG/2022/09/26/01a

- [.....]



Coordonner les réponses politiques à la crise alimentaire mondiale

BurAG/2022/09/26/01a